



Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site internet du Theil ! <http://letheildebretagne.fr>



Aimez, partagez les infos sur Facebook <http://www.facebook.com/letheildebretagne>

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022

Taxe d'aménagement. Modification des taux sectoriels à la Huberdière.

Le Conseil Municipal, après vote, 2 abstentions, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide à compter du 1^{er} janvier 2023 :
- de supprimer le taux sectoriel de 4.5 % sur les deux parcelles cadastrées Section ZN n° 50 et 54 qui seront soumises au taux de 1.80 % comme l'ensemble du territoire communal,
- de modifier le taux sectoriel sur les parcelles classées en 1AUE au PLU approuvé le 27/02/2007, suivantes : ZN n° 51 et ZN n° 77 et de fixer le taux sectoriel à 5%.

Et Charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et au directeur des Finances publiques.

Aménagement Allée de la Roseraie. Choix d'une entreprise.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient la proposition la moins-disante de l'entreprise AUBIN TP du Theil de Bretagne qui s'élève à 4 400 € ht soit 5 280 € ttc pour les travaux de terrassement et la réalisation d'une allée sablée.

Acquisition d'illuminations et raccordements électriques.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient la proposition de la Société HTTP de Guichen pour des produits reconditionnés pour un montant de 3 372.25 € ht soit 4 046.70 € ttc et le devis du SDE35 pour la fourniture et pose de 6 prises guirlandes sur points lumineux existants dans le centre-bourg (rue Amiral Durest et rue de la Roseraie) pour un montant de 1 228.23 € ht révisé soit 1 473.88 € ttc, avec une participation de 20 % du SDE35, soit un reste à charge de la collectivité de 1 179.10€.

Urbanisme. PUP Garnier, solde de l'opération. DM n° 2 au budget principal 2022.

Le Conseil Municipal, par 2 voix « contre » et 15 voix « pour », s'engage à rembourser les consorts Garnier de la somme de 7 968.33 € augmentée des intérêts moratoires dus au jour du mandatement (soit 223.11€), et prend la Décision Modificative n° 2 suivante concernant le budget principal : virement de crédit de 500 € de l'article 615228 (entretien et réparation) à l'article 678 (autres charges exceptionnelles).

Finances. Acquisition terrains secteur La Huberdière. DM n° 3 au Budget principal 2022.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, considérant les promesses de vente signées et le versement d'une indemnité d'éviction prévue, prend la Décision Modificative n° 3 au budget principal pour l'inscription de 100 000 € à l'opération 161, en dépenses, à l'article 2111 acquisition de terrains et en recettes, à l'article 1641 « emprunt ».

Finances. Demande de participation financière du SIRS Le Theil -Coësmes pour équilibrer le budget.

Le Conseil Municipal, par 3 voix « contre » et 14 voix « pour », accorde une subvention de 750 € au Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire Le Theil-Coësmes.

Service public d'Assainissement Collectif : Rapport sur le prix et la qualité du service - Année 2021.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'année 2021.

Service public d'Assainissement Collectif. Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2023.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reconduire pour l'année 2023 les tarifs du service d'assainissement collectif fixés pour 2022, à savoir : - prime fixe annuelle : 40 € par abonné - prix du m3 (part variable) : 1.35 €

... EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Finances. Budget Assainissement Collectif. Exercice 2022. Décision Modificative n°1.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend la Décision Modificative n°1 correspondant au virement de crédit de 500 € du compte 61523 (entretien et réparation) au compte 66111 (intérêts des emprunts).

Ressources Humaines. Modification du tableau des effectifs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la modification du tableau des effectifs pour la filière technique, au 1^{er} décembre 2022 : création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe et suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Désignation d'un correspondant incendie et secours.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire et désigne Cyrille Poinson « correspondant incendie et secours ». Sous l'autorité du Maire, ses missions sont variées : information, sensibilisation du conseil municipal et des habitants, organisation des moyens de secours...

Mise en vente de l'immeuble situé 2 rue Amand de Léon des Ormeaux (parcelles A n° 343 et n° 344). Position de la commune sur un projet d'aménagement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord en faveur d'une étude technique et financière de faisabilité d'un projet d'aménagement de cet ensemble immobilier situé en plein cœur de bourg.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2022

La Municipalité du Theil de Bretagne, l'association des Anciens Combattants et les Citoyens de la Paix vous invitent à participer à la cérémonie du souvenir qui se déroulera le **vendredi 11 novembre à 10h** : Rassemblement place de la Mairie, 10h15 : Allocation et dépôt de gerbe au Monument aux Morts puis vin d'honneur offert par la Municipalité à la salle communale, 11h30 : Levée des couleurs à la Résidence Albert Aubry. Merci par avance pour votre présence.

MISE EN LUMIÈRE DES NOUVELLES GUIRLANDES

Le **vendredi 2 décembre à 19h30** mise en lumière des nouvelles guirlandes de Noël. Ces guirlandes led permettent de maintenir l'esprit de Noël tout en étant économes en énergie. Ce moment permettra d'observer les nouvelles zones de la commune couvertes par la magie de Noël, volonté de la commission Cadre de vie. À cette occasion, la boîte aux lettres pour le père Noël sera mise en fonction et pourra commencer à accueillir les courriers de nos petits bout'choux. Nous prolongerons ces instants de partage autour d'une boisson chaude à la salle communale. Nous vous attendons nombreux !

STATIONNEMENT EN AGGLOMÉRATION

Nous vous rappelons que les places de stationnement sur le domaine public ne sont pas attribuées à une habitation particulière et sont donc à la disposition de tous les habitants ou visiteurs.

NOUVEAUX HORAIRES ÉCLAIRAGE PUBLIC

Du lundi au vendredi, allumage le matin à 6h15.
Tous les soirs, extinction à 21h.

SMICTOM SUD-EST 35

Prochaines dates de collecte : **les mardis 8 et 22 novembre**.
Merci de mettre votre bac gris et vos sacs jaunes la veille au soir.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

En cas de conflit privé (problème de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, conflits familiaux...), un mercredi par mois un conciliateur de justice tient des permanences à la mairie de Retiers. Prendre rendez-vous à la mairie au 02 99 43 51 41.

CAFÉ DES AIDANTS

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?
Le **2 décembre** « Les fêtes approchent, ma famille, mes amis... ». Bulle Café, 2 rue Clairefontaine, 35500 Vitry 02 99 74 33 01.



BUS FRANCE SERVICE : PIMMS

Prochaine permanence au Theil de Bretagne : **Mercredi 23 novembre de 11h à 13h et de 14h à 17h**, place de l'Eglise (devant la salle communale). Les médiateurs sont disponibles gratuitement et sans rendez-vous pour vous accompagner dans vos démarches administratives. Renseignements au 07 78 81 92 05 ou pimmsmobile35@pimmsmediation.fr

DON DU SANG

Jeudi 3 novembre 2022 de 14h30 à 19h à la salle polyvalente à Retiers. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

LE FRELON ASIATIQUE

Lorsqu'un nid est repéré contactez le référent communal au service technique: 06 30 34 26 46, et prenez contact avec le **FGDON35** au 09 75 53 57 91 (laisser un message vocal avec vos coordonnées). Un prestataire interviendra pour détruire le nid. ATTENTION ! N'intervenez pas seul et ne réalisez pas de piège.

POT AU FEU

Le **samedi 19 novembre** aura lieu le traditionnel pot au feu de l'école Sainte Marie organisé par l'OGEC. Le repas sera suivi d'une soirée dansante au restaurant Le Theillais à **19h30**. Vous pouvez également commander votre repas à emporter, à récupérer à partir de 18h30. Les tickets sont en vente au Theillais ainsi qu'à la boulangerie. Réservation obligatoire. Tarifs : 18 € adultes et 8 € enfants. Nous vous y attendons nombreux.

TRANSPORT À LA DEMANDE

Pour faire ses courses, se rendre à un rendez-vous médical, rejoindre une gare, ou encore aller à une activité proposée par Roche aux Fées Communauté (musique, théâtre, piscine...). Pratique, simple et peu onéreux, c'est le transport à la demande (TAD) Mobilisée ! Adhésion préalable gratuite à la mairie ou auprès de la communauté de communes.

DES QUESTIONS SUR VOTRE AVIS D'IMPÔT 2022 ?

La Direction régionale des Finances publiques assurera des permanences sans rendez-vous dédiées aux avis d'impôt. Le **vendredi 4 novembre matin** à l'ancienne trésorerie de Retiers, le **7 novembre matin** à France Services de Janzé et le **15 novembre après-midi** à France Services de la Guerche-de-Bretagne.

ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

La Communauté de communes est là pour vous accompagner dans vos démarches et vos projets. Roche aux Fées Communauté, ce sont des services pour tous les habitants et les acteurs du territoire. Nous sommes à vos côtés !
@ accueil@rafcom.bzh www.rafcom.bzh

PERMANENCE POINT CONSEIL BUDGET

Le dispositif Point Conseil Budget « zéro dette 35 », labellisé par l'État, permet de donner des conseils gratuits et personnalisés concernant la gestion de budget. Il peut accompagner chaque habitant qui fait face à une situation financière difficile, anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle, améliorer la gestion de leur budget ou encore les accompagner auprès de leurs créanciers. Le PCB peut les accompagner sur du micro-crédit, regroupement de crédits via son réseau de créanciers. Ce service est accessible à tous. Les permanences se tiennent à : Janzé, le **jeudi des 2^{èmes} et 4^{èmes} semaines du mois, de 14h à 17h**, 5 place des Halles.

La Guerche-de-Bretagne, le **premier jeudi du mois, de 14h à 17h**, 2 rue du cheval blanc.
Pour toute question ou prise de rendez-vous, le mercredi au 02 99 65 36 66 et le mardi et jeudi au 07 54 36 26 35.

LE CLUB DE LA JOIE

Spectacle Les Bodin's « C'est maintenant ou jamais ! »
le **11 décembre 2022** à Angers. Réservation obligatoire. Tarif : 81.50 € transport compris. Contactez le 02 99 47 74 51.

ASSOCIATION CHEMINS ET RANDONNÉES

Programme des randonnées du mois de novembre :
05/11 : Le Manoir de la Grée : 12 km ; 10 km ; 7 km. **Départ 14h** parking salle des loisirs à Coësmes. Covoiturage 13h50 place Miescisko à Retiers.
12/11 : « Hemerland » : 12 km ; 10 km ; 7 km. **Départ 14h** parking du parc de l'Isle à Saint-Erblon. Covoiturage 13h30 place Miescisko à Retiers.
19/11 : « La voie verte » : 12 km ; 10 km ; 8 km. **Départ 14h** parking de la salle communale à Moutiers. Covoiturage 13h45 place Miescisko à Retiers.
26/11 : « Chateaugiron-Domloup » : 12,5 km ou « La Glaume » : 9,2 km. **Départ 14h** parking de l'étang à Chateaugiron. Covoiturage 13h35 place Miescisko Retiers.
Pour tout renseignement, contacter *Michelle Clouet* au 02 99 43 56 25 ou *Jean-Louis Cocault* au 06 84 40 78 36.

ANIMATION BIBLIO'THEIL

Le **mercredi 9 novembre 2022 de 14h à 16h30**, jeu circuit Mario kart sur console switch, gratuit, à partir de 6 ans. « Une p'tite histoire passait par là » : le **vendredi 25 novembre à 10h**, nous vous proposons une séance en musique pour les bébés lecteurs (0-3 ans) animée par Fanny, n'oubliez pas de vous inscrire, animation gratuite. « La tête dans les histoires » : le **vendredi 25 novembre à 17h30**, Fanny vous propose son sac à histoires, cette animation est offerte aux enfants de 3 à 6 ans et aux adultes qui les accompagnent. Événements à venir :
- Le prix littéraire Tatoulu pour tous les enfants du CE1 à la 3^{ème}, 4 livres en compétition à lire et à choisir son préféré.
- Prix Kazabul : choisissez votre BD adulte préférée, votez jusqu'au 15 novembre à la médiathèque ou sur le portail du réseau Libellule. Les horaires d'ouverture : **mardi 16h30-18h30, mercredi et vendredi 14h-18h30, dimanche 10h30-12h30**. Nous contacter au 02 99 47 73 55 ou mediatheque.letheildebretagne@rafcom.bzh

PERMANENCES DE L'ARCHITECTE CONSEIL

L'architecte conseil du département d'Ille-et-Vilaine, peut vous conseiller gratuitement pour vos projets d'urbanisme...
Le **mardi matin 08/11**, prenez rendez-vous avec la mairie de Retiers au 02 99 43 51 41.
Les **mardis matin 15/11 et 29/11**, prenez rendez-vous avec le service urbanisme de la mairie de Janzé au 02 99 47 38 25.

Parution le lundi 31 octobre 2022
Pour Infos-Le Theil de décembre 2022 articles à déposer pour le **15/11/2022** à la mairie.
Responsable de publication : Benoît Clément
Rédaction et impression : Cyrille Poinsonnet et Secrétariat. Mairie : 02 99 47 74 07 - mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr
761 exemplaires.

